

Le Travailleur du Lot-&-Garonne



municipales, européennes, sénatoriales
**Encore une claque...
Le peuple de gauche
doit intervenir !**

Hebdomadaire de la fédération du Parti communiste français - 95^e année - 1,20

Sommaire

- en bref** p 2 et 3
L'abbé Paganel - Élections sénatoriales - Israël/Europe
- à mon avis** p 3
- actu** p 4 à 8
Mobilisation sur les retraites - Pauvreté - Emploi
- Idées** p 7
Droite/Gauche: le clivage
- locale** p 9
Agen - Marmande - Villeneuve-sur-Lot - Baleyssagues
- culture** p 10
Théâtre - Musique - Jardin d'Élie

Sénat
**Groupe CRC
affaiblie**



Casteljaloux
**Très chère
eau**



Retraités
**Non aux
sacrifices**



Fumélois
**Bataille
pour l'emploi**

Sénatoriales Le groupe CRC affaibli

Cinq élus du groupe CRC étaient renouvelables à l'occasion des élections sénatoriales. Le groupe retrouve deux sièges, en Seine-Maritime et dans les Côtes-d'Armor, mais en perd trois, dans l'Allier, les Bouches-du-Rhône et le Rhône. De 21, il passe donc à 18 membres. Voici la déclaration du groupe: « Trois ans après la victoire de la gauche au Sénat, ce dernier bascule à droite et le Front national y fait son entrée. Ce n'est pas une surprise, car les dernières élections municipales ont tourné à la déroute électorale pour le Parti socialiste dont la politique d'austérité, de renoncement aux valeurs de progrès et de justice sociale a été sanction-

née. Ainsi, François Hollande et son gouvernement essuient-ils une troisième défaite électorale en 6 mois à peine. Aujourd'hui, de nombreux grands électeurs, élus locaux pour la plupart, ont exprimé leur refus d'une réforme territoriale qui poursuit la logique de démembrement de la République et du service public de N. Sarkozy. Ils ont exprimé leur refus, leur inquiétude face aux réductions budgétaires drastiques, 11 milliards d'euros, imposées aux collectivités territoriales au nom de l'austérité... Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen continueront au Sénat, dans cette situation nouvelle, à porter l'espoir d'une politique alternative de gauche qui, elle seule, permettra de résister à la poussée de la droite et de l'extrême droite lors des prochaines échéances électorales ». ■

- L'UMP a remporté 23 sièges et en a perdu 11. Le groupe compte 145 sièges de sénateurs.
- L'UDI a remporté 8 sièges et perdu 2 (38 sièges).
- Le Parti socialiste a remporté 8 sièges mais en perd 24 (112 sièges).
- Le groupe RDSE a perdu 7 sièges (12 sièges).
- Le PCF a perdu 3 sièges (18 sièges).
- EELV reste stable avec 10 sièges. ■

Europe/Israël Suspendre l'accord d'association

Le Parlement européen a débattu, le 15 septembre 2014, des partenariats avec les pays du Sud de la Méditerranée. Ce que l'Europe appelle la politique de voisinage et de partenariat avec les pays du Sud de la Méditerranée, dont une partie cherche les voies de la justice et de la liberté, appelle un nouveau type de coopération; coopération et non concurrence. Il est donc nécessaire de changer d'approche vis-à-vis de ces pays, de ces peuples. Ceux-ci ne doivent ni constituer de nouvelles zones d'expansion économique, ni une arrière-cour industrielle pour exploiter une main-d'œuvre à bon marché, ni une zone migratoire tampon dont ils



seraient les gardiens pour le compte de l'Europe. Au contraire, leur souveraineté économique et alimentaire doit être respectée. Un grand plan d'aide aux financements d'investissement durable, incluant des clauses sociales et environnementales mobilisant un crédit peu cher pour des actions de co-développement devrait être élaboré. Les politiques de coopération doivent s'accompagner de progrès significatifs pour les droits humains et la démocratie et non le conditionnement des aides aux critères austéritaires du Fonds monétaire international. Et, l'accord d'association avec l'État d'Israël doit être maintenant suspendu, après l'offensive guerrière contre Gaza et les massacres contre les populations civiles, la poursuite de la colonisation et tant que des parlementaires palestiniens restent emprisonnés. ■

Casteljaloux 686 000 euros en poussière

Dans les années 85/90, la municipalité avait fait construire sur pilotis, au-dessus du lac, un grand restaurant. Il a été financé avec 610 000 euros issus des impôts du département et de 76 000 euros de ceux de la commune. De gérant en gérant, il a vécu jusqu'en 2013, année du rachat par la commune (par nos impôts) pour 250 000 euros du fonds de commerce en vue d'en faire table rase pour l'implantation du casino. Que pense la population de ces dépenses? Où est l'intérêt général? ■

Jean-Claude **François**

L'abbé Paganel, un lot-et-garonnais député à la convention

Dans le **T**ravailleur du 19 septembre 2014, j'ai évoqué l'œuvre philosophique du curé Meillier, à l'occasion du 350e anniversaire de sa naissance. Précurseur des lumières, Meillier se prononçait pour l'action populaire de masse, en vue de renverser la monarchie et conquérir la justice sociale. La haute hiérarchie du clergé était du côté du pouvoir et de l'argent. Les cardinaux, Richelieu et Mazarin avaient été, respectivement, premiers ministres de Louis XII et de Louis XIV. Et on pourrait citer bien d'autres exemples. Lors de la Révolution française, le curé Meillier, était mort depuis 60 ans, mais des prêtres se rangèrent au côté du peuple. Ce fut le cas, notamment, de l'abbé Grégoire, de l'abbé Jacques Roux et de l'abbé Paganel.

Député du Tiers-État (pas du Clergé) aux états

généraux de 1789, l'abbé Grégoire se prononça pour l'abolition de la monarchie et plus tard, avec Robespierre et Saint-Just, il vota pour la fin de l'esclavage des Noirs. L'abbé Jacques Roux, proche de Baboeuf et membre de la conjuration des Égaux, disait que « la liberté n'est qu'un fantôme quand une classe d'hommes en affamant une autre impunément ».

Qui était l'abbé Paganel?

Né à Villeneuve-sur-Lot, Pierre Paganel était favorable à la Révolution française. Quand il apprit la prise de la Bastille, il s'écria : « Dieu soit loué ». En 1791, il fut député à l'Assemblée législative et, ensuite, à la Convention, aux côtés de Robespierre et Saint-Just. Après la fuite à Varennes et la trahison de Louis XVI, il se prononça pour sa destitution.

Au procès, il prononça un réquisitoire implacable contre la monarchie, il vota la peine de mort du roi, mais avec « sursis ».

Comme l'abbé Grégoire, il était opposé à la peine de mort. Il voulait que fussent appliqués « les principes évangéliques ».

D'ailleurs, il intervint souvent contre certains excès du soulèvement populaire, en empêchant des exécutions. Il protégea également la liberté de culte, rendit des églises aux catholiques et des temples aux protestants. Dénoncé par des extrémistes du comité du Salut public, il fut acquitté. Robespierre, qui venait lui-même de réprover le fanatisme comprit Paganel et lui dit : « tu n'es pas un contre-révolutionnaire, toi ! ». Toujours député, l'abbé Paganel s'occupa ensuite de la fondation d'établissements d'utilité publique. ■

Edmond **Coëdelo**

Marmande Arbres coupés

La municipalité vient d'ajouter de manière autoritaire de la pollution visuelle et environnementale. Les habitants pleurent leurs arbres tronçonnés par la nouvelle municipalité UMP sur la RD 813 (ex RN 113). Sur cent mètres de la route de Bordeaux à la hauteur de l'ancienne clinique Bailli, les

piétons cyclistes et automobilistes découvrent un beau matin de la semaine dernière que les arbres plantés il y a quinze ans par l'ancienne municipalité de gauche ont été tronçonnés. Ils ont disparu ! Vous savez pour quelle raison ? Pour découvrir un panneau publicitaire lumineux animé, dernière génération ! Bien sûr, le conseil de quartier n'a pas été sollicité. Lamentable ! ■

Michel Ceruti

Congé parental De qui se moque-t-on ?

À partir d'un réel besoin de réformer le congé parental, le gouvernement met en place une mesure particulièrement injuste : il sera de 18 mois pour chaque conjoint sans augmentation de l'indemnité versée qui s'élève à 566 euros ! Au nom de la réduction des déficits publics, le gouvernement fait des choix austéritaires qui vont frapper de plein fouet les familles et singulièrement les femmes. Les mêmes, si prompts à prendre en exemple d'autres pays européens pour faire passer la pilule de l'austérité, oublient de dire que celui ou celle qui prend un congé parental perçoit, en Allemagne, 67% de son salaire net et en Suède 80% ! Face à l'inégalité criante des salaires en France, quel père

va pouvoir s'arrêter de travailler 18 mois sans conséquences lourdes pour le budget familial ? Utiliser l'aspiration légitime à faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes pour faire des économies sur le dos des familles et pour réduire le temps d'un des parents près de son enfant est scandaleux ! Faire bouger les mentalités passe par une politique sociale digne de ce nom qui ne s'attaque pas au pouvoir d'achat des familles ! Il faut augmenter l'indemnité du congé parental, créer 400 mille places de crèches, mettre en place un véritable service public de la petite enfance et impulser une vraie politique d'égalité professionnelle.

Pour y parvenir, le gouvernement doit avoir le courage politique de s'en prendre aux 25 milliards d'euros annuels de fraude aux cotisations patronales. ■



Le Travailleur du Lot-et-Garonne

fondé par **Renaud JEAN**, premier député communiste de France
directrice de la publication : **Jacqueline Debord** - rédacteur en chef :
Nicolas Lucmarie - rédaction : **Michel Ceruti**, **Lysiane Chantre Edmond Coëdelo**, **Roger Dejean**, **Jean-Claude François**, **Marie-Renée Gérard**, **Daniel Heinrich**, **Monique Mirande**, **Guy Rauzières**, **Claude Vaccari**

édité et imprimé par **SARL Le Travailleur du Sud-Ouest**
18, rue Jules Ferry 47 006 Agen
Tél. **05 53 66 82 59** - Fax 05 53 47 61 01
letravailleur@orange.fr

CCP 1309 19X Bordeaux 3^e trimestre 2014 - ISSN 1627-2471 - CPPAP N° 0615 C 86962

à mon avis

Ça bougerait dans les consciences?

Comme prévu, la droite a repris le Sénat et pour la première fois le Front national y fait son entrée avec deux élus. Ce troisième échec en six mois, après les municipales de mars et les européennes de mai, reflète l'état d'une opinion publique proche de l'exaspération. Le pouvoir socialiste mesure-t-il que la coupe est pleine ?

À en croire les déclarations gouvernementales à l'approche des discussions sur le budget de l'État ou celui de la Sécurité sociale qui annoncent une nouvelle couche d'austérité maquillée sous le nom d'économies, il faut croire que non ! Ce déni de prise en compte de cette réalité intervient au moment où la droite se recompose et organise la course aux idées nauséabondes du Front national.

Ce dernier est, quant à lui, aux aguets, prêt à récolter les fruits de la désespérance. Après avoir souhaité une inflexion, un cap nouveau, ceux qui ont voté pour le changement en mai 2012 se retrouvent face au mur. Hausse du chômage, perpétuel trou de la Sécu, aggravation des inégalités, baisse des dotations aux collectivités, poursuite de la casse des services publics, de l'industrie... maintenant, la guerre, la liste est longue et la perspective est nulle.

Pourtant le mécontentement se généralise la colère qui s'exprime, même encore discrète, montre que les forces existent. Celles-ci demandent à être mises en mouvement partout où il est possible de les déployer, à l'usine, dans les quartiers populaires... Mais il est possible également de les aider à agir sur tel domaine: pensions de retraites, augmentation des salaires, le logement, la santé... Pour leur part, les communistes sont prêts à aider; ils agissent déjà dans ce sens. ■

Nicolas Lucmarie

Pauvreté Lutter contre les idées reçues



ATD
QUART MONDE

Le 17 octobre prochain se déroule la journée du refus de la misère. Elle intervient dans un contexte difficile pour les plus faibles. Le discours politique des élus, de droite comme de gauche, est souvent stigmatisant à leur rencontre. On se souvient également des attaques de la droite départementale au conseil général contre les bénéficiaires du RSA (Jean-Louis Costes notamment...). Récemment, la municipalité agenaise a séparé les bénéficiaires du RSA des autres usagers du restaurant social; celle de Sainte-Bazeille refuse la restauration aux enfants dont les parents ne travaillent pas... La liste est longue.

Malheureusement, ces positions politiques s'appuient sur des idées partagées par la population. Ainsi, dans sa dernière enquête « Conditions de vie et aspirations », le Credoc indique que 64 % des Français pensent que « s'ils le voulaient vraiment la plupart des chômeurs pourraient retrouver un emploi » (six points de plus qu'en 2012). Presque un Français sur deux estime que « faire prendre en charge par la collectivité les familles aux ressources insuffisantes leur enlève tout sens de la responsabilité » (10 points de plus en deux ans, un score jamais atteint!). 37 % sont convaincus que les pauvres n'ont pas fait d'efforts pour s'en sortir (7 points de plus depuis 2012, 12 points de plus qu'au lendemain de la crise)! Trois Français sur quatre estiment également qu'il est « parfois plus avantageux de percevoir des minima sociaux que de travailler » (augmentation de 9 points en deux ans), 54 % sont convaincus que les pouvoirs publics en font trop (en hausse de 18 points depuis 2012), et 53 %

déclarent que le RSA incite les gens à s'en contenter (soit 9 points de plus en deux ans).

Face à ces constats, nous avons demandé à **Marie-Pascale Magendie**, d'ATD Quart monde de nous parler du sens de la journée du 17 octobre

Depuis 1987, chaque année, la journée mondiale du refus de la misère est célébrée le 17 octobre. Pourquoi une journée mondiale du refus de la misère?

Cette journée a différents objectifs:

- donner une place primordiale aux personnes qui vivent l'exclusion et l'extrême pauvreté en faisant entendre leur parole, leurs actions, leur participation et leur espoir.

- permettre à toutes celles et ceux qui se sentent concernés, interpellés par cette question de la misère, des Droits de l'homme et de la justice, de se rassembler, de s'unir afin de se donner des forces pour éradiquer la misère.

- interpellier les pouvoirs publics et la société en général sur toutes ces questions. **Les personnes en situation de pauvreté sont souvent stigmatisées (qualifiées d'assistés, de profiteurs, de fraudeurs...), quelles réponses peut-on apporter à ces discours?**

Un livre a été publié: « En

finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté » (5 euros - aux éditions Quart monde et éditions de l'Atelier) qui répond à la majorité des préjugés que nous pouvons avoir vis-à-vis des personnes vivant la grande pauvreté.

Quelles sont les actions prévues le 17 octobre sur le département?

Le 14 octobre, à 20h00 au centre culturel de Villeneuve-sur-Lot, sera projeté le film « *Au bord du monde* ». Cette projection sera suivie d'un débat animé par des membres d'ATD Quart monde.

Le 17 octobre à 18h00, nous nous rassemblerons devant la mairie de Villeneuve-sur-Lot pour une marche avec des animations et témoignages jusqu'à la Halle où sera jouée une émission en direct « *Le droit d'Avoir* ». ■



Marche dans les rues de Villeneuve-sur-Lot...



Bassin du Fumélois L'emploi en péril si...

Avec l'annonce de fin de vie de Tarkett SA pour la fin de l'année, les continuelles difficultés de production pour Métaltemple, l'emploi sur le bassin du Fumélois est menacé. La rencontre, le 25 septembre dernier en préfecture, avec le nouveau ministre du Commerce extérieur, Matthias Fekl, n'a permis que de faire le point sur la situation et de donner le moyen de préciser que si l'on veut réellement s'en donner les moyens, d'autres pistes peuvent être envisagées.

Nous avons demandé à Patrice Lalisce, responsable syndical CGT de Tarkett, son point de vue, ainsi qu'à José Gonzalez, pour les syndicats de Métaltemple.

P. Lalisce: « La menace de la fermeture de l'entreprise pour la fin de l'année reste entière, malheureusement. Le ministre dit vouloir agir mais ne veut pas s'engager pour l'immédiat. Or, les clients se retirent et l'absence de nouvelles commandes pèse sur une éventuelle reprise. Le ministre s'est engagé à intervenir auprès de Saint-Gobain pour faciliter la relance du carnet de commandes. Par ailleurs, quatre ou cinq repreneurs potentiels sont en lisse, mais nous aurions intérêt à axer nos productions sur le haut de gamme et la diversification dans nos productions bois afin de ne pas avoir en concurrence ou face à nous, les entreprises russes ou chinoises... La Région et le Département ont réaffirmé leur volonté d'aider

la relance... Néanmoins, nous sommes persuadés que la direction de l'entreprise a déjà établi son plan social... Nous serons mieux fixés après le 7 octobre prochain. »

J. Gonzalez, pour Métaltemple, confirme que: « Nous sommes dans la même problématique qu'en juillet dernier. On nous disait que l'activité acier serait déterminante pour la poursuite d'activité... Nous répondions que l'État, les pouvoirs publics devraient prendre leurs responsabilités afin de préserver l'outil industriel. Le groupe Manoir industrie, en croissance de 40 % sur son activité acier, souhaite un partenariat de sous-traitance avec MTA... Nous avons un savoir-faire et des outils performants, même s'il faut améliorer le parc par un relatif investissement. Avec ces atouts, il faut trouver un accord entre un partenariat et un actionariat entre Colla et l'actionnaire chinois du groupe Manoir industrie! ». José

Gonzalez poursuit: « Si Manoir industrie a besoin de nous, nous réitérons notre demande à l'État, comme au Fonds d'investissement toujours actionnaire de Steel and Foundry, donc de Métaltemple, que les aides se débloquent... Nous avons réalisé 300000 € depuis

début septembre rien que sur le secteur acier et venons de rentrer une autre commande de 180000 € à honorer d'ici à la fin de cette année; avec toujours l'attente d'une commande d'un million d'€ qui peut arriver à tout moment. L'activité acier est prioritaire pour la survie de l'entreprise car sa rentabilité, suivant le mixte pièces va jusqu'à 35 %; ce qui est loin d'être le cas pour les chemises poids lourds et marine... Cela avancerait bien plus rapidement si l'entreprise n'était plus en redressement judiciaire... »

À écouter nos deux interlocuteurs, on mesure bien là, l'importance de la volonté ou pas d'intervention des pouvoirs publics pour changer la face de la situation, sur le Fumélois, notamment. Mais, encore une fois, rien ne sera pleinement réalisé et durablement, sans l'intervention des habitants du bassin avec les salariés des entreprises.

La bataille pour l'emploi doit conditionner l'amélioration des conditions de vie citoyenne. ■



La colère grandit

La journée du 30 septembre a vu les retraités exprimer leur colère à l'appel de la CGT, FO, Solidaire, FSU, CGC, UNRPA, LSR, FGR, CFTC. Pour le Lot-et-Garonne, les organisations avaient proposé d'interpeller les trois députés du département.

Pour leur part, les militants du Villeneuvois et du Fumélois, s'étaient

donné rendez-vous devant la permanence de Jean- (suite page 6)

(suite de la page 5)

Louis Costes. La quarantaine de militants retraités (CGT et FSU) a été reçue par l'attachée parlementaire de l'élu. Ils ont précisé leur colère face au gel

des pensions, à l'indécente et ridicule mesure d'augmentation pour les pensionnés en dessous de 1200 € par mois.

Ils ont exprimé leur volonté de voir le député appuyer les revendications qu'ils ont développées, notamment :

- le rattrapage immédiat de 300 € par mois pour tous les retraités ;
- le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de l'année ;
- l'établissement d'une loi progressiste sur l'adaptation de la société au vieillissement basée sur une solidarité intergénérationnelle qui réduirait au maximum le reste à charge des personnes en perte d'autonomie et de leurs familles ;
- le développement et le renforce-



ment de services publics de qualité indispensables au mieux vivre individuel et collectif (santé, transports, culture, sécurité...).

Cette initiative appelle une importante expression auprès de tous les retraités, adhérents ou pas à une organisation syndicale, pour re-

chercher leur mobilisation. La colère exprimée ce mardi doit trouver écho auprès de tous. Sans cela, P. Gattaz aurait beau jeu d'en demander toujours plus sans réaction des retraités, notamment avec un pouvoir lui offrant, sans cesse, ses services! ■



Le **PCF**
sur



samedi
4 octobre
à 11h30

Olivier Dartigolles,
porte-parole national
du PCF, conseiller
municipal de Pau.
Il sera interrogé sur
différents thèmes
de l'actualité
de la semaine. ■



Le clivage gauche/droite a-t-il encore un sens?

2/4

Le second argument est d'ordre idéologique. La gauche partagerait désormais « *les mêmes convictions* » (Lasch) que la droite. Gauche et droite ne seraient que deux variantes complémentaires du libéralisme (Michéa). Bien sûr, on pourrait arguer que :

- une telle analyse est caricaturale ;
- des clivages idéologiques persistent ;
- il existe, en France en particulier, une gauche qui ne s'est pas ralliée au libéralisme...

Mais peut-être l'essentiel n'est-il pas là ! On peut en effet contester le présupposé voulant que la gauche soit d'abord la traduction politique d'une idéologie. Si l'idéologie est évidemment importante, elle n'est pas d'une grande aide quand il faut définir le clivage qui nous intéresse. Car à regarder les contenus proposés par les organisations de gauche au cours du siècle dernier et à l'échelle de la planète, il est bien difficile de trouver une cohérence et quelques

invariants. Tantôt ces organisations ont défendu la petite propriété et le partage des terres, tantôt elles ont favorisé la collectivisation. Ici, elles étaient favorables à la colonisation, là-bas, elles lui étaient hostiles. Elles défendent l'égalité, mais cela arrive aussi à la droite (pensons à Milton Friedman et Friedrich Hayek, grands pourfendeurs des discriminations). Comme la droite enfin, il leur arrive de privatiser des entreprises publiques. Et pourtant, malgré cet embrouillamini idéologique, il est possible d'identifier une gauche et une droite. Christopher Lasch illustre bien ce paradoxe. Il commence son livre « *Le seul et vrai paradis* » en déclarant l'obsolescence du clivage gauche/droite, mais le termine en identifiant très clairement une droite et une gauche malgré l'indifférenciation idéologique affirmée. Manière de reconnaître tacitement que le clivage gauche/droite n'est pas réductible aux oppositions idéologiques. ■

Casteljaloux*

Plus 65% pour l'eau

Le conseil municipal a eu à délibérer le 26 septembre sur un dossier important. Pendant vingt-cinq ans, la gestion municipale a laissé couler l'eau dans les vieilles canalisations mises en place en 1947/48 par la municipalité ouvrière... Tout juste a-t-elle réparé les trop grosses fuites. À tel point que la déperdition d'eau par les fuites multiples est actuellement de 40% ! Les gros investissements étaient réservés prioritairement au développement du tourisme au détriment des équipements essentiels de la ville. Ce qui n'a pas empêché la ville et la population de payer plus de 500 000 euros par an à

Villeneuve-sur-Lot

La droite montre son visage

Réunis en conseil municipal, les élus de Villeneuve se sont prononcés pour le lancement d'une nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat

Véolia pour la « maintenance ». Ceci, contre l'avis de la population qui avait signé une pétition des élus communistes et socialistes pour le retour en régie municipale de l'assainissement en 1990. Le résultat est que pour refaire à neuf les canalisations de l'adduction de l'eau de Clarens il faut compter 8 millions d'euros ! Pour refaire celles des eaux usées et mettre à jour la station d'épuration de la ville, il faut compter 10 millions d'euros ! La facture devrait augmenter de 65 % pour les consommateurs dans les années à venir.

Les élus de la gauche n'ont pas manqué de mettre sur la table les responsabilités. ■

Jean-Claude François

(OPAH) en centre-ville. Cette opération doit permettre de mobiliser des crédits à hauteur de trois millions d'euros venant de l'agence nationale de l'habitat, du conseil général, de l'agglomération et de la ville. Les élus de « Villeneuve Passion » (la droite) ont refusé de voter la mise en place de ce dispositif. Par leur vote, ils ont manifesté leur refus que des ménages modestes puissent recevoir des aides pour améliorer leur logement. Les élus Front national se sont, quant à eux, opposés au vote d'une convention avec l'association Juvenys portant sur le déploiement d'éducateurs dans la ville ; selon ces derniers : « pas besoin de prévention mais plutôt de répression ». ■

Baleysnagues

Hommage à Maryse Guinguet

Maryse Guinguet, maire de Baleysnagues de 1995 à 2014 est décédée à l'âge de 68 ans. Les résistants et amis de la résistance du comité marmandais de l'ANACR ont tenu à lui rendre hommage, en saluant son engagement pour le maintien d'une mémoire vivante des faits de Résistance et de la déportation. Ainsi, chaque année, le 15 août, pour les commémorations du souvenir des morts de la Résistance et de la déportation dans la région de Duras, elle accueillait le comité dans sa commune, et devant le monument aux morts, elle rappelait le rôle essentiel de la Résistance pour la libération du pays, ainsi que les valeurs contenues dans le programme du Conseil national de la Résistance. Le comité de l'ANACR de Marmande a manifesté son « regret de perdre une collaboratrice de ses manifestations pour la mémoire de la Résistance », et a présenté à sa famille ses plus sincères condoléances.

Roger Déjean, pour la section du PCF des Coteaux de Guyenne souligne la mémoire « d'une élue au service de la population, droite, attachée aux valeurs républicaines et démocratiques ». ■

Agen

Conseil municipal

Au conseil municipal du 29 septembre, l'ordre du jour relevait, pour l'essentiel, des décisions courantes. Cependant, au fil des dossiers, certains choix de la majorité interrogent. C'est notamment le cas des rénovations de façades du centre-ville ; dossier dans lequel la mairie entend faire de la coercition. Il est regrettable que la même détermination ne soit pas appliquée concernant la résorption de l'habitat insalubre. À ce titre, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat manque cruellement d'ambition (périmètre très restreint) comme l'a souligné une élue de l'opposition. Autre sujet et non des moindres, celui de la baisse des subventions aux associations, la règle des 5 %

a été une nouvelle fois appliquée sans discernement. Elle ne l'a cependant pas été quant aux subventions au SUA. L'opposition a souligné la nécessité de contrôler les sommes versées au club en étant ferme sur les contreparties (billetterie, approvisionnement local pour la restauration...). Concernant les difficultés afférentes au quartier du Pin exprimées par des commerçants et des habitants (stationnement, insécurité), le maire s'est contenté de rappeler qu'il fallait accentuer la répression et rendre le stationnement payant pour libérer des places. Les élus Front national ont, quant à eux, brillé par des prises de paroles faites d'états d'âme personnels, sans aucune consistance politique et d'intérêt pour les Agenais, comme le souligne Agen demain. ■

Le jour de gloire est arrivé

«L'amour au cœur c'est une affaire privée. Mais l'estime, l'estime c'est politique»

Le 26 septembre, se tenait la première de la dernière création de Pierre Debauche « *Le jour de gloire est arrivé* ». Dans cette pièce, mise en musique par Zabo, l'auteur aborde la condition féminine à travers les âges. Convoquant des personnages imaginaires tels Lysistrata, (athénienne qui convoqua et souleva toutes les femmes de la Grèce pour qu'elles forcent leurs maris à mettre bas les armes. Elle jura de leur retirer tous leurs droits conjugaux et de les priver de toute caresse, tant qu'ils n'auront pas signé la paix), ou ayant existé comme Olympe de Gouges, P. Debauche offre un spectacle résolument engagé ou il aborde pêle-mêle la guerre: l'oppression masculine, le conservatisme et le fanatisme religieux mais aussi la force du doute, de la raison, de l'amour... Des temps éloignés de la Grèce antique au vote l'année dernière de la loi sur l'égalité hommes femmes, la pièce déroule, entre humour et tragédie, la lutte sans cesse renouvelée des femmes pour leurs droits. L'énergie qui se dégage de cette création, le talent des acteurs, la mise en musique font que l'on sort de la pièce avec l'envie de diffuser le souffle de la liberté et de l'égalité défendues par l'auteur. ■

Nicolas Lucmarie

Théâtre du jour - jusqu'au 11 octobre

Passerelle Musicale en Agenais Amicale Laïque du Passage d'Agen

Quatuor Arranoa

Oeuvres de :

Schubert
Schumann
Puccini
Piazzolla
Turina

Participation Libre



Vendredi 10 octobre . 20h30
Centre Culturel . Le Passage d'Agen
05 53 98 64 78



La chicorée cornet pour l'automne et l'hiver (partie 1)

d'après mon ami Stéphane Jourdain

Cette scarole à pomme allongée et volumineuse arrive les dernières laitues et avant les mâches d'hiver ce qui est bien appréciable au potager. Chicorées scaroles possèdent de grandes feuilles disposées en rosette d'un vert plus ou moins prononcé. Au fur et à mesure de leur croissance, elles se redressent et s'enroulent en un cornet central assez serré et blanchissent naturellement. Les feuilles du pourtour sont assez coriaces mais celles du cœur sont très tendres et leur amertume est vraiment très légère. La chicorée cornet d'Anjou, appelée aussi cornette dans certaines régions fut longtemps la plus cultivée. Ses feuilles vert clair sont assez tendres et blanchissent seules dans une grande proportion. Elle est malheureusement un peu sensible au froid. Il vaut mieux lui préférer le cornet de Bordeaux, plus robuste et de croissance rapide. Cette chicorée possède un ample feuillage vert blond dont les feuilles centrales deviennent blanches sans intervention. Même si sa saveur est moins fine que celle des autres cornets, elle a l'avantage de bien résister aux premiers froids et de se conserver correctement sous un abri (un simple tunnel en plastique est suffisant).

Faciles à semer

Traditionnellement, les chicorées cornet se sèment la mi-juillet au début août dans les régions où les froids précoces ne sont pas à craindre. Elles s'adaptent à la plupart des sols et en général, elles se contentent des restes des cultures précédentes. Vous pouvez éventuellement ajouter un peu de compost mur avant de semer ou les cultiver après des pois. Elles tireront alors profit du sol enrichi en azote. L'idéal est de semer en place, en situation chaude mais non brûlante (comme au pied d'un mur) pour que les graines germent bien, ce qui réduit les risques de montaison. La germination, qui doit être rapide, intervient en trois jours à une température de 29 à 25° C. Éclaircissez les plants à 40 centimètres de distance lorsqu'ils atteignent 10 centimètres de haut. Le semis en pépinière est également possible et il permet d'obtenir des salades plus volumineuses mais les fortes chaleurs de l'été rendent le repiquage et la reprise des jeunes plantes parfois délicats si l'on ne met pas en place un système d'ombrage. Ensuite, binez et arrosez régulièrement mais sans mouiller le feuillage. Quelle que soit l'option choisie, vous récolterez les premières chicorées environs trois mois et demi après le semis. ■

Élie Vergnolle